

VILLE D'ESSEY-LÈS-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 30 mai 2023

OBJET : Convention d'objectifs et de financement relative à l'adhésion de la commune de Saint-Max au RPE de la commune d'Essey-lès-Nancy

Rapporteur : Mme POYDENOT
Délibération n°4

EXPOSÉ DES MOTIFS

Soucieuse de maintenir la diversité et la qualité des services en matière de garde des jeunes enfants, la commune d'Essey-lès-Nancy a, dans le cadre de sa politique familiale, installé sur le territoire de la commune un Relais Petite Enfance (RPE).

Ce relais a pour finalité de tendre au bien-être de l'enfant par la qualité de l'accueil assuré par les assistantes maternelles. Il assure une mission d'information et d'animation auprès des parents, des enfants et des professionnels de la petite enfance.

Engagée sur la réalisation d'objectifs communs, la commune de Saint-Max a déclaré vouloir proposer ce service à la population maxoise. Une convention, pour une durée de quatre ans, relative à l'adhésion de la commune de Saint Max au RPE de la commune d'Essey-lès-Nancy a été établie et approuvée par le Conseil Municipal lors de sa séance du 24 juin 2019.

Or, cette convention est parvenue à expiration et les parties en présence ont souhaité procéder au renouvellement de ce partenariat en fixant la contribution financière de la commune de Saint Max à 15 € par enfant de moins de 6 ans et une durée de trois ans (durée restante de la CTG CAF).

PROPOSITIONS

Vu l'avis de la commission « éducation » en date du 10 mai 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'accepter la convention d'objectifs et de financement relative à l'adhésion de la commune de Saint-Max au RPE de la commune d'Essey-lès-Nancy avec effet au 1^{er} janvier 2023 ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 1^{er} juin 2023.

Pour extrait

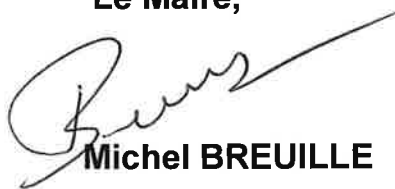
Le secrétaire de séance,



Pascal LAURENT



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MAI 2023

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	23
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil municipal le :	12 mai 2023
- Convocation distribuée le :	12 mai 2023
- Affichage de la liste des délibérations :	2 juin 2023
- Affichage du procès-verbal le :	30 juin 2023

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. VOGIN, MME POYDENOT, M. ROSSIGNON, Adjoints.

- M. HOFFER, M. BRUNE, M. SAPIRSTEIN, MME DROUVILLE, M. VOIDIER, MME SCHINDLER, MME MALARY, M. KOENIG, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. BOURGUIGNON, MME MENZRI, M. KATZ, M. CHEVARDE, M. RIFF, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Evelyne DEVOUGE à M. Pascal LAURENT
- Mme Gaëlle BARDOUL à M. Michel BREUILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- Mme Caroline CREUSOT à Mme Nadine CADET

ABSENTS

- M. Jacques THOUVENIN
- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Pascal LAURENT

Pour extrait

Le secrétaire de séance,



Pascal LAURENT



Le Maire,



Michel BREUILLE